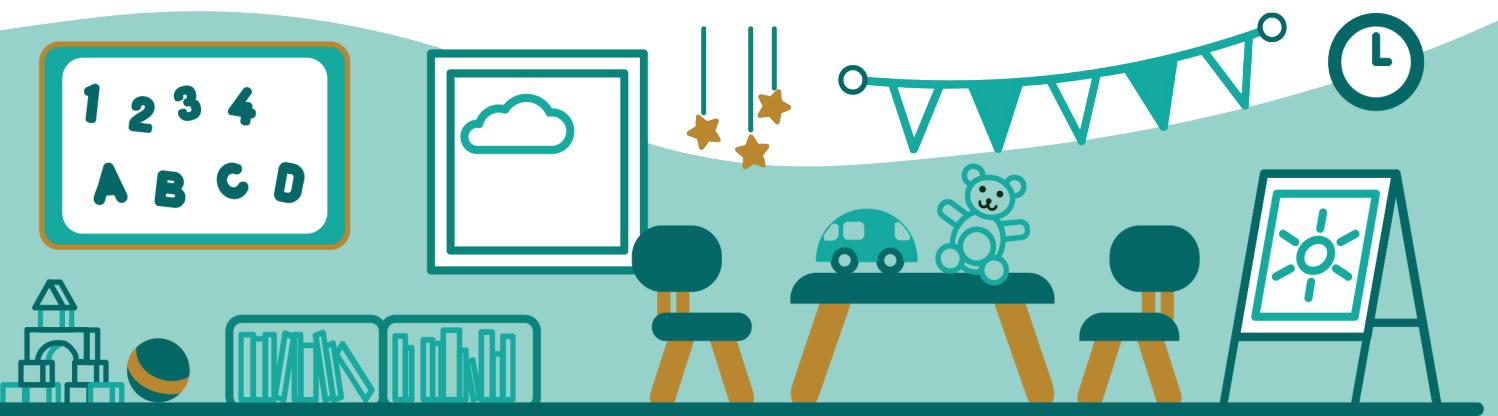




Registre Public d'Accessibilité : École Maternelle de Paris





Introduction

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ?

Le registre public d'accessibilité est un document officiel.

Ce document donne des informations
sur l'accessibilité de l'établissement.

Les informations sont utiles
pour les personnes en situation de handicap.



Table des matières

Introduction Page 2

Le registre public d'accessibilité, c'est quoi ? ... Page 2

1. Informations sur l'établissement Page 4

a) Coordonnées Page 4

b) Responsable d'accessibilité Page 4

c) Consultation du registre public
d'accessibilité Page 4

2. Accessibilité de l'établissement Page 5

a) Formation du personnel d'accueil aux
différentes situations de handicap Page 5

b) Matériel adapté Page 6

3. Certaines prestations ne sont pas accessibles Page 7

a) Étage Page 7

b) Restauration Page 8



1. Informations sur l'établissement

a) Coordonnées

- Nom de l'établissement : École Maternelle de Paris
- N° SIRET : 21890024900010
- Adresse : 78 Rue de Paris, 89000 Auxerre, France.
- Gestionnaire : Mairie d'Auxerre

b) Responsable d'accessibilité



- Nom du contact : David RUIZ



- Mail : patrimoine.bati@auxerre.com



- Téléphone : 03 86 72 43 21

c) Consultation du registre public d'accessibilité



Site Internet



2. Accessibilité de l'établissement



- Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous.

Non



- Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services.

Oui

a) Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

Non

Le personnel sera formé.

Oui



b) Matériel adapté

L'établissement présente du matériel adapté nécessitant une maintenance.



Non



3. Certaines prestations ne sont pas accessibles

a) Étage



- Ce service ne sera pas accessible.



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :
 Oui

Commentaires :

- Présence d'une salle de classe au rez-de-chaussée. L'ensemble des cours peut donc être assuré au rez-de-chaussée.



b) Restauration



- Ce service ne sera pas accessible.



- Une aide peut être disponible à la demande ou sur réservation :



Commentaires :

- Présence d'une marche à l'entrée.
- Aide possible pour franchir la marche.